Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 655

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265099

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IN MEMORIAM

Mme Bonard-Chaillet

Notre collaboratrice, Mile Susanne Bonard, membre du Comité de notre journal, comme du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage, dont elle rédige le *Bulletin de* presse, et l'une des meilleures inspiratrices du mouvement suffragiste vaudois, vient d'avoir le chagrin de perdre à Lausanne sa mère âgée de

Tous ceux qui ont connu et admiré le bel esprit d'équipe animant cette famille de journalis-tes, à la fois si bien doués, et si conscients de l'importance de leur mission, savent que Mme rand fut pendant bien des années une collabo-ratrice précieuse pour son mari, lorsque. renon-çant à l'enseignement dans lequel elle avait également débuté, il créa l'Agence télégraphique vau-doise. Cette collaboration, ses deux filles l'ont continuée dès leur jeune âge, puis lorsque la ma-ladie interrompit l'activité de leur mère, y apportèrent le même talent et la même compréhen-sion des tâches du journaliste. Tous nos lecteurs s'associeront donc certainement à nous pour dire Mlle S. Bonard, comme à Mlle Odette Bonara sa sœur, et comme au vétéran respecté de la presse vaudoise qu'est leur père, M. Arnold

Bonard, un féministe de vieille roche, toute leur sympathie attristée.

Mlle Ad. Favrod-Coune

Les Unions de Femmes du canton de Vaud ont perdu, le 24 janvier, M^{III} Adeline Favrod-Coune, ancienne présidente de l'Union de Château-d'Oex. Des troubles circulatoires suivis d'une amputation avaient ralenti l'activité de Mhe Favrod-Coune, qu'on ne voyait plus dans les assemblées annuelles

C'était une belle personnalité qui, dans ce Pays d'Enhaut qu'elle chérissait, a joué un rôle tout entier au service de la communauté. Elle a présidé l'Union locale pendant de longues années, faisait partie du comité de dames de l'Hôpital du Pays d'Enhaut, du comité de la Croix-Rouge, de la Ligue contre la tuberculose, de l'œuvre locale de secours aux vieillards. Elle était vice-présidente du Conseil de l'Eglise libre du Pays d'Enhaut et présidait la caisse d'industrie fondée d'Ennair et presidait la caisse c'industrie rondee par sa famille pour venir en aide, pendant leur apprentissage, à des jeunes gens et des jeunes filles de la localité. Calme, pondérée, réfléchie, elle faisait bien tout ce qu'elle faisait et a su ac-cepter l'épreuve avec un courage et une vaillance

qui augmentaient encore son autorité.
Rentrant chez elle le 23 janvier, M¹le FavrodCoune glissa sur la glace, s'alita, et s'endormit
paisiblement durant la nuit. S. B.

Mme Auguste Blondel

De son côté, l'Union des Femmes de Genève, qui a déploré de nombreux deuils ces dernier mois, a perdu un de ses membres anciens et fidé-les en la personne de M™ Blondel. Celle-ci, en effet, était membre de cette Société depuis bien des années, et d'autre part, sauf erreur, fonda-frice du Lycéum genevois. Elle avait été aussi une abonnée de la première heure de notre jour-nal, manifestant de la sorte tout son intérêt pour

les activités féminines dans sa ville. Femme de haute culture, amable et lettrée, elle s'est occupée, en plus des œuvres philan-thropiques et de l'activité sociale qui lui tenaient cœur, de travaux artistiques: c'est à elle que on doit, dans la publication intitulée Nos anciens, une remarquable étude sur l'histoire de la dentelle et les collections que possède Genève en ce domaine. Nous exprimons ici tous nos re-grets pour leur deuil à ses enfants, M. et Mme Louis Blondel, dont nous connaissons la sympathie pour la cause féministe,

Mlle Camilla Landi

Tant de deuils se sont succédé récemment dans les milieux féminins que nous avons dû laisser passer, sans saluer la mémoire de cette remarquable artiste, le décès de M^{lle} Camilia Landi, les dons rares de musiciennes et la voix émou-

vante sont restés dans la mémoire de tous ceux l'entendirent participer à presque toutes les grandes exécutions de musique sacrée en Suisse, il y a plus de trente ans de cela. On prête à ce sujet au maître récemment disparu, lui aussi, Otto Barblan en jurgment désirité. Barblan, ce jugement définitif: « Il est p de chanter aussi bien que Camilla Landi, mais il est impossible de chanter mieux ».

M^{lle} Landi fut aussi parmi les membres des temps héroïques de l'Union des Femmes de Ge-nève, aux séances de laquelle nous nous souvenons de l'avoir parfois rencontrée. Notre colla-boratrice, Mile H. Naville, a bien voulu nous communiquer les vers ci-après dédiés à l'âme tu-multueuse de cette artiste de grand envol:

Ainsi donc Camilla Landi N'est plus sur notre pauvre terre. Après Barblan elle a franchi La porte sombre du mystère.

A ses accents si passionnés, A son ardeur inassouvie, Ne pouvait-on pas deviner Qu'intense était sa nostalgie!

Aujourd'hui elle a résolu Toutes les questions augoissantes; Au chœur merveilleux des élus Elle a mêlé sa voix puissante.

Ce projet fut transmis au Secrétariat romand de l'Association suisse pour le service domestique, qui l'étudia en collaboration avec une Commission composée des déléguées des principales as-sociations féminines genevoises. Bien vite, cette Commission se rendit compte qu'il était préférable d'adopter une réglementation plus sou-ple que celle offerte par une loi, et elle se ralliait à l'idée du contrat-type de travail. Le contrat-type genevois qui est basé sur le contrat commission n'avait toutefois pas terminé sa tâche; il lui fallait encore faire connaître le contrat aux intéressés, tràvail assez ardu, car l'opinion publique n'avait pas été préparée par une campagne préalable comme cela a été le

cas dans les autres cantons.

Le contrat-type fut publié dans la Feuille des Avis officiels, des communiqués nombreux furent insérés dans la presse; un exemplaire du contrat fut envoyé à tous les chefs de ménage occupant une ou plusieurs employées de maison, de nombreux exemplaires ont été distribués et sont encore distribués par l'Office cantonal de placement, les bureaux de placement, le Greffe du Tribunal des Prud'hommes, l'Office cantonal

de conciliation, etc., etc.

Il est fort difficile de se rendre compte du résultat de toute cette propagande et de la mesure dans laquelle le contrat est observé. Ce qui est certain, pourtant, c'est que maîtresses de maison et employées connaissent l'existence de cette réglementation. On peut espérer que les dispositions de ce contrat étant mieux observées, une amélioration des conditions de travail se produira dans un avenir pas trop lointain.

A Zurich

Depuis 1939, la Commission zurichoise pour Depuis 1939, la Commission zurichoise pour le service domestique possède son propre secrétariat et les consultations qui y sont données sont le meilleur moyen de faire connaître le contrat-type de travail. La plupart des demandes qui lui sont adressées se rapportent au délai de congé, aux vacances, aux loisirs, au paiement du salaire; presque toujours la réponse à ces questions se trouve dans les dispositions du contrat-type. Le secrétariat est aussi appelé à préciser le sens de telle ou telle disposition du contrat paraissant parfois peu claire. Le contratcontrat paraissant parfois peu claire. Le contrate n'a pas aggravé les relations entre patronnes employées, au contraire, il les a rendues plus faciles.

Le contrat-type n'est valable que dans les villes de Zurich et Winterthour mais il arrive de plus en plus fréquemment que des employeurs habitant d'autres communes se soumettent volontairement à ses dispositions.

(Communiqué par l'Association suisse pour le service domestique).

Service complémentaire féminin

(Suite de la 1re page.)

La poste de campagne . . .

... située dans une vieille salle d'école, où un buste poussiéreux de Pestalozzi nous regarde avec étonnement, nous montre quelques SCF au travail au milieu de leurs cama-rades masculins. Leur tâche consiste à faire suivre au destinataire toutes les lettres arrisuivre au destinataire toutes les lettres arri-rées après la fin de son service. Travail im-mense, on s'en doute, pour retrouver son adresse civile, vérifier le port, etc. Une autre équipe, que nous n'avons pas vue, est prépo-posée au service des «raccommodages des paquets», arrangeant et retapant toutes ces boites et cartons « souffrants » et y réussis-sant, paraît-il, admirablement! Après un temps d'essai de trois semaines, ces jeunes temps d'essai de trois semaines, ces jeunes filles, qui occupent dans la vie civile les pro-fessions les plus différentes, remplissent leur fonction à l'entière satisfaction de leurs chefs, et on peut aisément se firmes et on peut aisément se figurer de quello importance serait ce personnel féminin en cas de mobilisation générale... * * *

Ce ne sont certes pas là, de beaucoup, les seuls groupes qui occupent des SCF, et tous ont un besoin urgent de leur concours. Rappelons ici que les diverses catégories sont avec la défense contre avions dont nous ve-nons de parler, le service de santé (infirmières, laborantines, samaritaines, conductrices), le service des communications (téléphonistes, chiffrage, radiotélégraphie, chiens de guerre, chiffrage, radiotélégraphie, chiens de guerre, pigeons voyageurs), le service administratif (secrétaires, correspondantes, aides-fourriers), le service social (chefs de groupes et de cantonnements, aides pour Foyers de soldats, service social dans les E. S. M., bibliothécaires, aides des les campes de réfusiés. Le scaland vice social dans les E. S. M., Dibnothecaries, aides dans les camps de réfugiés). Le colonel Vaterlaus a encore insisté sur le fait que les services qui ont le plus grand besoin de l'aide féminine sont ceux de l'administration et de l'assistance. De son côté, le service d'internement et d'aide pour les émigrés manque de ment et d'aide pour les émigrés manque de personnel: et une belle mission s'offre ainsi a bien des femmes et des jeunes filles, si... s'il s'en trouve encore qui ne remplissent pas déjà une tàche pour la communauté, soit dans la DAP, soit dans le Service civil, soit dans celui des sinistrés de guerre, ou tout simplement dans leur famille en remplacement du mari ou du père mobilisé!

Un appel chaleureux a été adressé aux chefs d'entreprises afin qu'ils ne s'opposent pas à la demande de leur personnel féminin qui voudrait s'engager dans le SCF; si le chiffre suffisant est atteint, on ne demanderait pas

suffisant est atteint, on ne demanderait pas plus de trois à quatre semaines de service, et nous ne pouvons qu'appuyer cette revendi-cation, que nous pouvons qualifier de droit de la femme, égal à celui de l'homme, d'exprimer son patriotisme. En ce qui concerne l'organi-sation intérieure, nous pensons que tous les

efforts ont été accomplis pour faire du SCF entoris ont ete accompnis pour naire du Ser un corps d'élite, et par là, non seulement exi-ger beaucoup de la femme qui s'engage, mais aussi enrichir son esprit et sa vie spirituelle et civique. Toutefois, en terminant, formulons encore deux remarques qui, certaine-ment, jusque dans les grades élevés, est uni-ce service, comme on en parle parfois, de-venait obligatoire pour certaines catégories de venati obligatoire pour certaines catégories de femmes: en Finlande, en Angleterre, pays où le service militaire féminin est peut-être le plus connu et le mieux développé, les femmes sont citoyennes, possédant tous leurs droits civiques; et en second lieu, dans ces pays-là, toute l'organisation et le commandement, jusque dans les grades élevés, est uni-quement aux mains des femmes.

...Le pays a besoin de nous, femmes suisses: soyons heureuses qu'il nous récla-me, et servons-le au mieux de notre conscience et de nos possibilités.

A. Debrit-Vogel.

La valeur de leurs arguments

— « Je suis contre le suffrage féminin, disent-ils, parce que le féminisme est une des causes du divorce, cette plaie sociale, des-

aes cuises un acorce, cette pade sociale, des-tructrice de la famille ».

— Bon! Mais la Suisse, où la femme ne vote pas, où l'on est remarquablement en retard en fait de féminisme, est le pays où la statistique des divorces accuse la plus forte proportion. proportion.

Quand « ils » auront trouvé un seul argument valable, mais un vrai, contre le suf-frage féminin, je consentirai alors à n'être plus féministe. S. B.



DE-CI, DE-LA

Les femmes dans les Commissions

L'on nous informe de Neuveville que le Groupe suffragiste local a abouti dans ses démarches pour faire entrer un deuxième membre féminin à la Commission de l'école primaire. Il ne reste qu'à souhaiter que la porte soit vite ouverte à une femme également dans la Commission de l'Ecole de commerce, puisque l'enseignement de cette école est destiné aux filles aussi bien qu'aux garcons.

Une femme Dr. honoris causa à l'Université de Berne.

Notre confrère, le Schw. Frauenblatt, nous apporte la bonne nouvelle que la Faculté de phi-losophie de cette Université vient de décerner ce office of the strength of the et ses travaux scientifiques et inistoriques sur l'orfèvrerie suisse, profane et religieuse. Que voilà un sujet d'art bien fait pour passionner une femine! et comme nous comprenons que Mle Rittmeyer s'y soit consacrée, non pour obtenir un résultat, mais pour la joie pure de ce travail désintéressé! Toutes nos meilleures féligiétaises. Paccompagnets licitations l'accompagnent.

Succès féminins.

L'automne dernier, l'on a inauguré dans la salle des mariages de l'hôtel de ville de Lugano une décoration en fresques dues à l'artiste Ro-setta Leins, et consacrées aux évocations, dans le cadre de paysages méridionaux, de la musique. le cadre de paysages meridionaux, de la missique, de la famille, et du travail. Comme le rappelle notre confrère, la Berna, à qui nous empruntons ces détails, c'est la troisième fois, sauf erreur, en Suisse que des femmes sont chargées de décorations murales, et celles que nous mentionnons prennent ainsi leur place après celles d'Alice Bailly au Théâtre municipal de Lausanne et de Marg. Frey-Surbeck au Musée des Arts décoratifs de Berne. Et comme le dit aussi notre confrère, il y a encore bien des parois nues à décorer dans nos édifices publics !.

Reconstruction.

Nous trouvons dans le *Bulletin* de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles ce résumé d'un travail présenté dans une Union d'Australie sur les efforts que les femmes, et spécialement les jeunes, peuvent faire pour ap-porter une aide efficace à la reconstruction du monde de l'après-guerre. Ce sont :



Cliché du Service de presse du S. C. F.





Se Consommateur soucieux de ses Intérêts fait ses achats à la **COPÉRATIVE**

- 1. Prendre la résolution d'être bien informées des grandes questions actuelles.

 2. Considérer avec sérieux le rôle vital et la
- responsabilité précise qui échoient à la femme dans l'ensemble de la communauté humaine.
- 3. S'intéresser avec plus d'acuité aux questions
- qui se posent.

 4. Apprendre à développer et à fortifier le sens de la responsabilité sociale.

...Combien, ailleurs qu'en Australie, et chez d'autres femmes que des membres d'Unions chré-tiennes, ces quatre principes gagneraient à être connus et médités!...

"Le Questionnaire suédois"

Ce fut lors de son avant-dernière visite que Mme Cedergren - Bernadotte, présidente des Unions chrétiennes de Jeunes Filles de Suède — et membre du Comité de l'Alliance universelle de ces Unions, ce qui nous vaut le plaisir de la voir à peu près une fois par an à Genè-ve — nous l'apporta. Elle voulait simplement nous renseigner de la sorte, comme elle le fait régulièrement à chaque visite, sur une activité des femmes de son pays, qui avaient souhaité des femmes de son pays, qui avaient soulaine, en rédigeant ce questionnaire si soigneusement minuté et médité, pousser les Suédoises à ré-fléchir aux réformes qu'elles désiraient voir instaurer lors de l'après-guerre, et les engager de la sorte à travailler à leur réalisation. Cette idée intéressa plusieurs des auditrices suisse de Mme Cedergen, qui se dirent que, une tâch analogue devant forcément s'imposer également aux femmes de notre pays, il serait utile aussi de les y faire songer dès maintenant. Grâce au précieux concours de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes, le « questionnaire sué-dois », ainsi que l'on a pris couramment l'ha-bitude de le désigner, fut d'abord traduit du bitude de le designer, fut d'abord traduit du suédois en anglais, puis retraduit de l'anglais en français et en allemand, lu et étudié par divers Comités et personnalités féminines de chez nous, puis recommandé à l'attention de leurs membres par plusieurs de nos grandes Associations suisses, et notamment par l'Alliance de Sociétés féminines dans sa circulaire de décembre dernier.

Il ne s'agit donc pas, comme on nous l'a parfois demandé, d'une réponse à donner par nous, femmes suisses, aux Suédoises; et d'ail-leurs notre mentalité, nos conditions de vie, notre organisation politique diffèrent sur cer-tains points si sensiblement des leurs que les

Que les fleurs de Hirt sont donc belles!

4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

ayantages d'une réponse directe restent problématiques (que l'on songe, pour ne prendre que cet exemple, au fait qu'aucun chapitre du questionnaire suédois ne traite de la quesdu quesionianie succiois ne traite de la ques-tion des droits politiques des femmes, parce que ceux-ci sont depuis longtemps chose éta-blie et courante, alors que chez nous, il ne serait pas possible de rédiger un document de cette ampleur sans toucher à ce problème). Non: ce que l'on cherche essentiellement, par une étude individuelle ou collective, c'est d'a-ment des femmes. Le plus grazil i girables. mener des femmes, le plus grand nombre pos-sible de femmes, à envisager certains des as-pects de notre vie nationale contemporaine, sur lesquels elles n'ont pas une vue d'ensemble étendue, et à saisir ce qui, chez nous, fait en-core défaut et devrait être amélioré ou créé. core défaut et devrait être améhoré ou créé. A songer aussi, et même surtout, aux transformations formidables qu'aménera l'aprèsguerre; et à nous préparer à l'inéluctable nécessité de les admettre, sans tenter vainement de nous cramponner à des coutumes désuètes ou à des institutions vieillies, sans nous bercer de l'illusion dangereuse que notre petit pays pourra tranquillement laisser son horloge arrètée à l'heure qu'elle sonnait avant 1939. Car, et sans doute parce que nous jouissons encore du privilège inestimable qui fut le nôtre cinquante-trois mois durant, nous fut le notre cinquante-trois mois durant, nous n'évaluons pas toujours à leur vraie mesure les grands courants politiques ou sociaux qui balayent et secouent de fond en comble d'autres pays, et nous croyons trop facilement que le retour à la paix nous réinstallera sans heurts dans la routine de nos habitudes pasheurts dans la routine de nos habitudes pas-sées. Alors que, comme l'a si remarquable-ment relevé Robert de Traz, c'est en face d'un «homme nouveau» — et d'une femme nouvelle — qui ont souffert, désespéré, haï, aimé, craint, souhaité, vécu intensément, et au prix de sacrifices sanglants... que nous allons nous trouver, qui ne nous compren-dent plus et que se que personalement. ations nous trouver, qui ne nous comprendront plus et que nous comprendrons mal, si, dès maintenant, nous ne faisons pas l'effort nécessaire. En face aussi de collectivités nationales que la nôtre risque, et pour les mêmes raisons, de ne plus du tout comprendre non plus, et cela sous l'aiguillon des pro-

dre non plus, et cela sous l'aiguillon des problèmes internationaux immédiats et inquiéants, auxquels il nous faudra donner une solution, sans que ni notre peuple ni notre opinion publique aient pris dès maintenant la peine de l'étudier.

C'est donc une tâche considérable que les circonstances déroulent devant nous, et qui dépasse de beaucoup la portée d'un questionaire communiqué par les femmes d'un pays à celles d'un autre pays. Toutefois, et pour commencer par ceux des aspects de ce gigantesque problème qui nous concernent le plus spécialement, nous femmes, l'effort des Suédoises nous est précieux, non seulement com-

un encouragement, mais encore comme un guide : non pas, bien entendu, qu'il soit ques-tion de le copier platement, car, répétons-le, la mentalité et les circonstances nordiques diffèrent des nôtres, mais pour nous inspirer de quelques-uns des problèmes qu'il soulève. C'est sous cet angle que certains de nos grou-pements féminins comptent l'aborder; et c'est parce que nous savons que des projets de réu-nions et de discussions sont élaborés ici et là que nous avons pensé utile d'apporter dans notre journal un aperçu des aspects de ce vaste programme.

Celles qui, les premières, y ont mis le nez n'ont pas eu tort de dire que ce questionnaire, si méticuleusement détaillé, est un monde; cent soixante deux questions, assure-t-on, quelques-unes même subdivisées en sous-ali-néas étiquetés à leur tour, et d'autres, très personnelles, dont l'intérêt nous échapperait complètement, si l'on ne nous avait averties que l'on désire que ces réponses puissent être uti-lisées pour un but statistique. Nos lectrices secont d'accord que nous laissions celles-ci de côté: évidemment, l'on voudrait en Suède pou-voir se rendre compte, selon la méthode amé-ricaine de l'Institut Gallup, de l'opinion qui prédomine dans diverses couches de la popu-lation féminine sur tel ou tel problème; mais pous qui voyons surtout dans ce gestionnaire nous qui voyons surtout dans ce questionnaire

nous qui voyons surtout dans ce questionnaire un instrument d'éducation, destiné à stimuler l'intérêt des femmes, consacrerons de préférence notre temps à cette autre tàche.

Deux grandes questions d'abord: Que désirez-vous avant tout pour la prochaine période de paix: 1. pour le monde? 2. pour votre pays? Et dans ce champ si vaste s'inscrivent les chapitres classant les différents' domaines du travail, des loisirs, des problèmes sociaux et économiques, du confort, de la conduite générale de la vie, de la coopération internationale, des problèmes d'ordre moral et religieux, de l'éducation, de la formation professionnelle... que nous allons reprendre et religieux, de l'éducation, de la formation professionnelle... que nous allons reprendre plus en détail.

(A suivre)

Les Expositions

Mme E. Hainaid

(Athéné, Genève du 29 janvier au 17 février)

Dans combien d'expositions n'avons-nous Dans compilen d'expositions n'avons-nous pui admirer déjà l'artiste bien connue qu'est Mme Hainard-Béchard! Mais en général, il s'agissait d'exposition collectives. Cette fois-ci, elle est seule, et la soiszaintaine d'œuvres qu'elle présente — huiles, aquarelles, dessins; paysages, portraits, natures mortes — occupent toutes les

ou précipité, sa tâche trop lourde ne pouvant humainement pas être accomplie jusque dans ses moindres détails, ce qui risque d'être une cause de grandes difficultés entre médecins et malades.

Ce n'est pas seulement un devoir social que de prendre en considération les justes revendications et éventuellement même faire faire des leur activité.

'Avec notre système fédéraliste, point n'est besoin d'attendre que la Confédération résolve au mieux ces problèmes si importants; le char de l'Etat ne roule pas toujours à une vitesse accé-lérée et il suffirait qu'une réglementation cantonale, comme elle a déjà eu lieu dans quatre canfons, soit introduite partout. Peut-être pourrait-on recourir, en attendant, à un contrat de travail pour les gardes-malades, comme celui qui vient d'entrer en vigueur pour les employés de maison. Toutes les infirmières, qu'elles travaillent dans un hôpital municipal, une clinique, une maison de santé ou chez des particuliers, seraient infiniment

vail de la garde-malade est quelque peu néglige

des gardes-malades, de ces femmes au dévoue ment sans bornes, auprès desquelles nous trou-vons aide et soins dévoués, mais aussi une néces-sité absolue. Lorsque les conditions de travail des infirmières seront légalement réglées et amélio rées, un plus grand nombre de jeunes filles choi-siront cette noble carrière, car alors seulement elles pourront éviter à la communauté les dépenses, et éventuellement même faire f économies à l'assistance publique. Quant mêmes, elles pourront prolonger de beaucoup

reconnaissantes de pouvoir exercer leurs fonc-tions avec le sentiment certain d'une protection légale et d'une vieillesse à l'abri du besoin.

(Librement traduit et résumé de l'enquête de Mme Leeman dans la «Veska»).

XIII^{me} JOURNÉE D'ÉDUCATION à Neuchâtel

(Aula de l'Université)

18 et 19 février 1944

organisée sous les auspices du Département de l'Instruction publique, par la Commission d'éduca-tion de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, la Fondation Pro Juventute, la Ligue Pro Familia, avec le concours des associations pédagogiques et féminines de la région.

PROBLÈMES ÉDUCATIFS DE L'HEURE

"L'amélioration de l'Etat ne réside pas dans la politique mais dans l'éducation de vos enfants." W.-E. Channing.

Vendredi 18 février, 20 h. précises :

Séance publique et gratuite:

Nos responsabilités en éducation féminine par Mile Elisabeth Huguenin éducatrice, Neuchâtel.

Samedi 19 février, 9 h. précises :

Inauguration par M. le conseiller d'Etat Camille Brandt, chef du Département de l'Instruction publique.

- 9 h. 30 : L'éducation qu'il nous faut, par M. Robert Dottrens, directeur des Etudes pédagogiques à l'Institut J.-J. Rousseau (Fa-culté des sciences de l'éducation), Genève.
- 30: Une éducation pour toutes : sug-gestions pour une neuvième année d'école des jeunes filles, par M¹⁰ Marguerite Evand, docteur ès lettres, prési-dente de la Commission d'éducation de l'Al-liance de Société féminines suisses, 5t-Sulpice.
- Préparation éthique des jeunes des deux sexes, par le docteur Alfrec Carrard, ingégnieur-directeur de l'Institu de psychologie appliquée, Lausanne.
- NOTA : Chaque conférence sera suivie d'une discussion

salles de l'Exposition permanente de l'Athénée. Ainsi que le rappelle M. Albert Schmidt dans une courte introduction, il y a un certain nom-bre d'années que trois membres de cette famille si remarquablement douée avaient réuni leurs travaux dans ces mêmes locaux: M. et Mme Hainard et leurs fils, ce jeune peintre de talent, pour qui les animaux sauvages de nos contrées n'ont pas de secrets.

pas de secrets.

Comme on aime à retrouver les fermes, les vergers, les coins de villages nichés dans leur savoureuse verdure, respirant la paix! C'est le frileux mars à Drize, à Bernex l'avril, le pied du Salève en été, avec souvent « la maison », ici, un banc rustique, des fleurs, l'impression de dédétente des bounes vacances détente des bonnes vacances...

Mais ce que nous préférons encore à tout, là Mais ce que nous preferons encore a fout, la ou il nous semble que l'artiste excelle, ce sont ses portraits — portraits d'enfants, de jeunes femmes, son autoportrait, et plus encore « Jean l'Américain » vers lequel on se sent attiré par le regard et par toute la physionomie d'une vie intense. D'ailleurs une bonne moitié des soixantequatre toiles, sous-verre, et crayons exposés sont des portraits, ce qui semble indiquer, si ce n'est une prédilection, en tous cas un penchant très net de l'artiste pour ce genre.



Séance du Comité Central.

Ceux qui s'imaginent que les suffragistes sont des gens obsédés par une seule formule qu'ils répètent fanatiquement! seraient étonnés, s'ils assistaient à une séance des principaux chefs de ce mouvement, de constater combien variées et étenndues sont leurs préoccupations d'ordre civique, national, économique, social et moral, toujours inspirées cela va sans dire, par l'idéal féministe de la collaboration des femmes à l'œuvre com-

N'en prenons comme exemple que la dernière séance du Comité Central de l'Association natio-nale, tenue à Berne le 29 janvier, sous la prési-dence de M^{me} Vischer-Alioth (Bâle); et voyons comment la diversité des questions abordées cou-vrirait, si on les étudiait en détail, plusieurs co-lonnes de ce journal: Revision de la Constitution fédérale, rôle et place de la neutralité suisse dans une future organisation internationale, ser-vice militaire féminin et vote des femmes, questionnaire suédois et après-guerre, assurance vieillesse et invalidité, place des femmes dans les caisses mutuelles, créations d'occasions de travail, travail à domicile, lutte contre le marché noir... et nous en omettons certainement. Si l'on ajoute cela les affaires administratives de l'Associa-ion elle-même, soit ses finances à propos du tion elle-même, soit ses finances à propos du Secrétariat féminin suisse, la revision actuelleinent à l'étude de ses statuts, son projet d'un cours de week-end destiné comme celui de l'an dernier à la jeunesse, l'on réalisera combien vaste est le champ dans lequel se meuvent, avec un bel esprit de courage et de solidarité, nos suf-fragistes suisses.

Conférence des Présidentes de Sections.

Diverses circonstances, et notamment la dé-mission de deux de ces présidentes accaparées

Le statut des gardes-malades en Suisse (suite et fin) 1

En règle générale, la garde-malades a à s'occuper de 6 lits, et de 5 seulement si elle est aidée par un personnel auxiliaire, mais non professionnel. La durée de travail varie entre 75 et 80 heures de travail par semaine, quand on sait qu'on n'en demande que 48 à une ouvrière en temps normaux! Ajoutons tout de suite, pour calmer la légitime indignation de nos lectrices, cu'il existe en Suisse deux hôpitaux où l'on ne demande des gardes-malades que 43 ½ à 46 heures, mais que par contre, et on ne saurait trop stigmatiser ce fait que, dans *trois* autres, le travail hebdomadaire de l'infirmière atteint, aujourd'hui encore, 90 ½ à 93 heures.

Le service de nuit varie également dans Le service de muit varie egaiement dans les différentes maisons de santé entre 63 ½ et 109 heures par semaine; dans la plupart des cas, il atteint 72 à 82 heures; parfois, les gardes-malades font six semaines de veilles consécutives. lades font six semaines de veilles consecutives. Or, ceux-la seuls qui ont déjà dû veiller un malade savent ce que représentent de tension nerveuse ces heures si longues à s'écouler; et encore s'agit-il la presque toujours d'un être cher, pour la coule de la consecutive del la consecutive del la consecutive de la consecutive de la consecutive de la consecutive de la con le soulagement duquel rien ne nous coûte. Mais lorsque 70 à 100 patients sont confiés à la sur-veillance ou au contrôle d'une seule femme, cela est nous semble-t-il, une charge dépassant presque les forces du . . . sexe faible.

Quoique la durée des vacances atteigne générafement quatre semaines (encore faut-il que les plus jeunes infirmières se contentent de moins), il n'arrive que trop souvent que des gardes tom-bent malades ou, épuisées, doivent renoncer à leur activité bien longtemps avant l'âge. Une

1 Voir le précédent numéro du Mouvement.

statistique de 1929, due à M. P. Pflüger, montre que l'âge des infirmières en activité oscille entre 22 et 44 ans. Sur les 4270 gardes malades recensées, 2350 seulement appartiennent à un ordre qui prend soin d'elles en cas de maladie; quant aux autres, malgré un traitement conve-nable, elles ne peuvent espérer, encore jeunes, être raisonnablement pensionnées, ce qui, pour beaucoup d'entre elles, équivaut presque à la

Bien entendu, les gardes-malades ne sollicitent pas la pitié. Leur seul désir est d'être traitées comme il se doit, de pouvoir compter sur une protection légale, tant pour leur instruction professionnelle que pour l'exercice de cette profes-sion. Elles demandent en même temps la réglesion. Elles demandent en meme temps la regie-mentation des heures de travail d'une manière équitable et en fixent la durée à 60 heures par semaine. M^{me} le Dr. Leemann propose comme moyen terme 66 heures, avec au moins 24 heures de repos complet, ce qui équivaudrait à une journée de 11 heures de travail et nous semble amplement suffisant.

Pour réaliser ces projets, il faut naturellement engager un plus grand nombre de gardesmalades et du personnel auxiliaire supplémentaire, afin d'éviter aux infirmières les travaux épuisants des nettoyages, par exemple, qui prennent tant de temps, et usent des forces, bien inutilement. Cette augmentation de dépenses serait compensée. d'abord par un travail plus satisfaisant, ce qui ne pourrait que profiter aux malades et même aux médecins; puis les cas de maladies des gardes-malades seraient diminués d'environ 50 %, et enfin le changement d'infirmières, en général coû-teux, serait réduit au strict nécessaire, puisque la garde-malades étant plus ménágée et moins surmenée, son état de santé n'exigerait pas du repos répété, ni une interruption de son activité. Car il ne faut pas s'étonner si, parfois, le tra-